

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de CAEN
au Palais de Justice, 11 rue Dumont d'Urville – CAEN (14000)

LE JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 A 14 H

EN UN SEUL LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

MISE A PRIX : TRENTE MILLE EUROS (30.000 €)

Frais en sus

Une maison jumelée de type 2PA d'une surface de 30,85 m² comprenant :
au rez-de chaussée : entrée, local WC, salle de séjour/salon avec coin cuisine
à l'étage : palier, salle de bains, chambre mansardée
et droit à la jouissance exclusive d'une terrasse
composant le lot 25 et les 876/101.250^{èmes} des parties communes générales
d'un ensemble immobilier sis à
PORT EN BESSIN HUPPAIN (14520) résidence « Green Beach »
lieudit la Ferme du Castel cadastré section AO n°166 d'une contenance de 5ha 2a 99ca.

Les biens sont loués par la société « PIERRE ET VACANCES » suivant bail commercial

La visite sera assurée sur place par la SCP BEAUFILS RIBETON LEVEQUE, Huissiers de Justice à CAEN, le vendredi 25 octobre 2019 de 15h30 à 16h30.

Les frais engagés pour parvenir à la vente seront payables par l'adjudicataire définitif en sus de prix, à l'expiration du délai de 10 jours, entre les mains et sur quittance de l'avocat poursuivant la vente.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat et tout avocat exerçant au Barreau de CAEN pourra enchérir.

Avant de porter les enchères, l'avocat de l'enchérisseur doit se faire remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de 3.000 €, rédigé à l'ordre du compte séquestre Bâtonnier de CAEN.

Pour tous renseignements, s'adresser au :

1. Cabinet de Maître Frédéric FORVEILLE, Avocat au Barreau de CAEN domicilié 25 avenue de l'Hippodrome – 14000 CAEN
2. Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de CAEN, où le cahier des conditions de la vente a été déposé le 1^{er} mars 2019 et où tout intéressé peut en prendre connaissance.



Fait et rédigé par l'avocat poursuivant